

Le Centre Départemental de Gestion de la  
**Seine-et-Marne**

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la  
**Grande Couronne**

Et

Le Centre Interdépartemental de Gestion de la **Petite Couronne (centre organisateur)**

co-organisent

**LE CONCOURS D'AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE TERRITORIAL  
PRINCIPAL DE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE**

**SESSION 2020**

***Filière médico-sociale – catégorie C***

Période d'inscription	Clôture des inscriptions (limite dépôt des dossiers)	Dates des épreuves d'admission
Du mardi 1 <sup>er</sup> octobre au mercredi 6 novembre 2019	Jeudi 14 novembre 2019	À compter du jeudi 27 février 2020
Toutes les épreuves auront lieu au CIG Petite Couronne.		
Les dossiers d'inscription sont à retirer en ligne sur le site <a href="http://www.cig929394.fr">www.cig929394.fr</a> rubrique accès à la FPT / s'inscrire / commencer la préinscription. Contact : <a href="mailto:concours@cig929394.fr">concours@cig929394.fr</a>		

Nombre de postes ouverts	
Concours	Nombre de postes
Externe sur titres	600
<b>Total</b>	<b>600</b>

Conditions d'inscription
<b>Concours externe sur titres avec épreuves</b>
Peuvent se présenter à ce concours, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés aux articles L.4392-1 et L.4392-2 du code de la santé publique : <ul style="list-style-type: none"> <li>- diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture</li> <li>- certificat d'aptitude aux fonctions d'auxiliaire de puériculture</li> <li>- diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture</li> </ul> <p>Ce concours est également ouvert aux personnes ayant satisfait, après 1971, à l'examen de passage de première en deuxième année du diplôme d'État d'infirmier ou, après 1979, du diplôme d'infirmier de secteur psychiatrique.</p>